Compte de résultat	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois	Exercice 01/05/21 - 30/04/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**59 419 785**	**55 972 935**
VENTES DE MARCHANDISES	57 505 535	54 488 859
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	25 550	27 461
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 507 162	1 093 534
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*59 038 247*	*55 609 853*
REPRISES SUR PROVISIONS	38 386	36 782
TRANSFERTS DE CHARGES	126 201	108 308
AUTRES PRODUITS	216 952	217 993
CHARGES D'EXPLOITATION	**57 978 649**	**54 708 949**
ACHAT DE MARCHANDISES	45 894 299	43 240 299
VARIATION DES STOCKS	-696 642	-177 884
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	6 889	-6 326
VARIATION DES STOCKS	-17 708	12 747
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 240 408	4 597 449
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	490 042	470 856
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 949 689	4 509 787
CHARGES SOCIALES	1 321 497	1 270 578
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	719 895	751 265
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	57 484	38 386
AUTRES CHARGES	12 795	1 792
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 441 136**	**1 263 986**
PRODUITS FINANCIERS	**112 182**	**113 175**
PARTICIPATIONS	99 800	94 810
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 914	15 757
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	10 468	2 608
CHARGES FINANCIERES	**50 147**	**64 634**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	50 147	64 634
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
RESULTAT FINANCIER	**62 035**	**48 541**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**1 503 172**	**1 312 527**

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Compte de résultat	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois	Exercice 01/05/21 - 30/04/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**10 800**	**5 615**
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 800	1 500
SUR OPERATION EN CAPITAL		4 115
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 039**	**7 749**
SUR OPERATIONS DE GESTION	133	7 184
SUR OPERATION EN CAPITAL	906	565
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 761**	**-2 134**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**330 698**	**288 756**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**204 849**	**226 281**
TOTAL DES PRODUITS	*59 542 767*	*56 091 725*
TOTAL DES CHARGES	*58 565 381*	*55 296 369*
RESULTAT NET COMPTABLE	**977 386**	**795 356**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	110 056	96 447
Charges financières concernant les entreprises liées	1 012	522

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Bilan actif

	Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**15 723 564**	**7 651 644**	**8 071 920**	**8 138 917**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**647 402**	**61 629**	**585 773**	**585 067**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	63 809	61 629	2 179	1 473
FONDS COMMERCIAL (1)	583 593		583 593	583 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 895 030**	**7 590 015**	**6 305 015**	**6 339 685**
TERRAINS	1 686 557	247 483	1 439 073	1 477 682
CONSTRUCTIONS	7 991 937	4 619 612	3 372 325	3 692 485
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 380 251	2 426 060	954 191	1 121 984
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	322 425	296 859	25 566	37 826
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	513 860		513 860	9 708
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 181 132**		**1 181 132**	**1 214 166**
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	668 880		668 880	643 855
PRÊTS	151 670		151 670	146 647
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	58 133		58 133	121 215
ACTIF CIRCULANT	**9 951 114**		**9 951 114**	**8 493 484**
STOCKS ET EN-COURS	**4 284 761**		**4 284 761**	**3 570 411**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	17 708		17 708	
MARCHANDISES	4 267 053		4 267 053	3 570 411
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**94 515**		**94 515**	**107 610**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**2 544 410**		**2 544 410**	**2 116 824**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	286 685		286 685	101 947
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 257 725		2 257 725	2 014 877
CREANCES DIVERSES (3)	**987 281**		**987 281**	**743 319**
DISPONIBILITES	**1 927 552**		**1 927 552**	**1 816 104**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**112 594**		**112 594**	**139 215**
TOTAL GENERAL	**25 674 678**	**7 651 644**	**18 023 034**	**16 632 401**

(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			4 081	51 684
(3) Dont à plus d'un an				

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Bilan passif	Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**8 145 688**	**7 469 502**
CAPITAL	**306 220**	**306 220**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**315 464**	**315 464**
RESERVES	**6 546 618**	**6 052 461**
RESERVE LEGALE	30 622	30 500
AUTRES RESERVES	6 515 996	6 021 961
RESULTAT DE L'EXERCICE	**977 386**	**795 356**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**231 573**	**126 386**
PROVISIONS POUR RISQUES	**145 484**	**126 386**
PROVISIONS POUR CHARGES	**86 089**	
DETTES(1)	**9 645 773**	**9 036 513**
DETTES FINANCIERES	**2 155 542**	**2 649 769**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	1 754 187	2 218 754
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	401 355	431 015
DETTES D'EXPLOITATION	**7 081 424**	**6 220 276**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 123 030	4 447 939
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 835 007	1 658 898
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	123 387	113 439
DETTES DIVERSES	**380 231**	**146 439**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	305 057	61 202
AUTRES DETTES DIVERSES	75 173	85 236
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**28 577**	**20 030**
TOTAL GENERAL	**18 023 034**	**16 632 401**

(1) Dont à plus d'un an	1 434 116	1 693 237
Dont à moins d'un an	8 211 657	7 343 277
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

FONDIS
Société par actions simplifiée au capital de 306 220 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES
321 876 377 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 OCTOBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2023 s'élevant à 977 385,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 977 385,80 euros

A titre de dividendes 602 400,00 euros
Soit 240,00 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 374 985,80 euros
Qui s'élève ainsi à 6 890 981,37 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 206 880,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 395 520,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/04/2020	300 000 €	2 500	480 €	299 520 €
30/04/2021	-	2 500	-	-
DCUA du 23/12/2021*	301 200 €	2 510	300 480 €	720 €
30/04/2022	301 200 €	2 510	300 480 €	720 €

** Distribution exceptionnelle*

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 octobre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Pierre-Charles BOUHIER

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

Audit – Bureau de Tours
7 rue Dora Maar
Espace Rimbaud
BP 67152

37071 Tours Cedex 2

T : +33 (0)2 47 71 23 45

www.bakertilly.fr

FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 306 220 €
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

RCS TOURS 321.876.377

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 306 220 euros
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

RCS TOURS 321.876.377

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2023

À l'Assemblée Générale de la société FONDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FONDIS relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

D'autre part, nous avons procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours le 10 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Signé par
Jean-Paul BRIAND
Signature numérique de : Jean-Paul BRIAND
Date : 10-10-2023 11:05
Lieu :
37636565653837622d65…

Jean-Paul BRIAND

COMPTES ANNUELS
AU 30 avril 2023

Bilan actif	Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**15 723 564**	**7 651 644**	**8 071 920**	**8 138 917**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**647 402**	**61 629**	**585 773**	**585 067**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	63 809	61 629	2 179	1 473
FONDS COMMERCIAL (1)	583 593		583 593	583 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 895 030**	**7 590 015**	**6 305 015**	**6 339 685**
TERRAINS	1 686 557	247 483	1 439 073	1 477 682
CONSTRUCTIONS	7 991 937	4 619 612	3 372 325	3 692 485
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 380 251	2 426 060	954 191	1 121 984
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	322 425	296 859	25 566	37 826
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	513 860		513 860	9 708
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 181 132**		**1 181 132**	**1 214 166**
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	668 880		668 880	643 855
PRÊTS	151 670		151 670	146 647
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	58 133		58 133	121 215
ACTIF CIRCULANT	**9 951 114**		**9 951 114**	**8 493 484**
STOCKS ET EN-COURS	**4 284 761**		**4 284 761**	**3 570 411**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	17 708		17 708	
MARCHANDISES	4 267 053		4 267 053	3 570 411
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**94 515**		**94 515**	**107 610**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**2 544 410**		**2 544 410**	**2 116 824**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	286 685		286 685	101 947
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 257 725		2 257 725	2 014 877
CREANCES DIVERSES (3)	**987 281**		**987 281**	**743 319**
DISPONIBILITES	**1 927 552**		**1 927 552**	**1 816 104**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**112 594**		**112 594**	**139 215**
TOTAL GENERAL	**25 674 678**	**7 651 644**	**18 023 034**	**16 632 401**
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			4 081	51 684
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**8 145 688**	**7 469 502**
CAPITAL	**306 220**	**306 220**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**315 464**	**315 464**
RESERVES	**6 546 618**	**6 052 461**
RESERVE LEGALE	30 622	30 500
AUTRES RESERVES	6 515 996	6 021 961
RESULTAT DE L'EXERCICE	**977 386**	**795 356**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**231 573**	**126 386**
PROVISIONS POUR RISQUES	**145 484**	**126 386**
PROVISIONS POUR CHARGES	**86 089**	
DETTES(1)	**9 645 773**	**9 036 513**
DETTES FINANCIERES	**2 155 542**	**2 649 769**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	1 754 187	2 218 754
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	401 355	431 015
DETTES D'EXPLOITATION	**7 081 424**	**6 220 276**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 123 030	4 447 939
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 835 007	1 658 898
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	123 387	113 439
DETTES DIVERSES	**380 231**	**146 439**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	305 057	61 202
AUTRES DETTES DIVERSES	75 173	85 236
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**28 577**	**20 030**
TOTAL GENERAL	**18 023 034**	**16 632 401**

(1) Dont à plus d'un an	1 434 116	1 693 237
Dont à moins d'un an	8 211 657	7 343 277
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois	Exercice 01/05/21 - 30/04/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**59 419 785**	**55 972 935**
VENTES DE MARCHANDISES	57 505 535	54 488 859
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	25 550	27 461
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 507 162	1 093 534
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*59 038 247*	*55 609 853*
REPRISES SUR PROVISIONS	38 386	36 782
TRANSFERTS DE CHARGES	126 201	108 308
AUTRES PRODUITS	216 952	217 993
CHARGES D'EXPLOITATION	**57 978 649**	**54 708 949**
ACHAT DE MARCHANDISES	45 894 299	43 240 299
VARIATION DES STOCKS	-696 642	-177 884
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	6 889	-6 326
VARIATION DES STOCKS	-17 708	12 747
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 240 408	4 597 449
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	490 042	470 856
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 949 689	4 509 787
CHARGES SOCIALES	1 321 497	1 270 578
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	719 895	751 265
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	57 484	38 386
AUTRES CHARGES	12 795	1 792
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 441 136**	**1 263 986**
PRODUITS FINANCIERS	**112 182**	**113 175**
PARTICIPATIONS	99 800	94 810
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 914	15 757
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	10 468	2 608
CHARGES FINANCIERES	**50 147**	**64 634**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	50 147	64 634
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
RESULTAT FINANCIER	**62 035**	**48 541**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**1 503 172**	**1 312 527**

Compte de résultat	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois	Exercice 01/05/21 - 30/04/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**10 800**	**5 615**
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 800	1 500
SUR OPERATION EN CAPITAL		4 115
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 039**	**7 749**
SUR OPERATIONS DE GESTION	133	7 184
SUR OPERATION EN CAPITAL	906	565
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 761**	**-2 134**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**330 698**	**288 756**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**204 849**	**226 281**
TOTAL DES PRODUITS	*59 542 767*	*56 091 725*
TOTAL DES CHARGES	*58 565 381*	*55 296 369*
RESULTAT NET COMPTABLE	**977 386**	**795 356**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	110 056	96 447
Charges financières concernant les entreprises liées	1 012	522

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 27 avril 2023, la société MGP2E devient l'actionnaire majoritaire de la société FONDIS.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 15 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 15 ans
- Agencements divers : 8 à 12 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 510 actions de 122 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	306 220			306 220
Primes d'émission, de fusion, ...	315 464			315 464
Réserves	6 052 461	494 156		6 546 618
Résultat de l'exercice N-1	795 356		795 356	
Résultat de l'exercice N		977 386		977 386
	7 469 502	1 471 542	795 356	8 145 688

Fonds commercial et Droit au bail

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 25/02/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « articles de télévision-image-son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
	S/ total Droit au bail	*88 825*
Fonds commercial Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds commercial Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Fonds commercial « Pâtisserie aux délices des beaux-arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
Fonds commercial « Cordonnerie Rodrigues »	Acquisition le 08/03/2021	20 000
	S/ total Fonds commercial	*494 768*
		583 593

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	645 594	1 808		647 402
Immobilisations corporelles	13 214 998	684 123	4 092	13 895 030
Immobilisations financières - titres	946 304	25 931	906	971 329
Immobilisations financières - créances	267 861	5 214	63 272	209 803
	15 074 758	717 076	68 270	15 723 564

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	60 527	1 103		61 629
Immobilisations corporelles	6 875 314	718 793	4 092	7 590 015
	6 935 840	719 895	4 092	7 651 644

Dont dotation :	- *Linéaire*	*677 409*	
	- *Dégressive*	*42 486*	
	- *Exceptionnelle*	-	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	126 386	143 573	38 386	231 573
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	126 386	143 573	38 386	231 573

Dont dotation :	- *Exploitation*	*57 484*	*38 386*
	- *Financier*	-	-
	- *Exceptionnel*	*86 089*	-

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	38 386
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 88 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 45 484 €.
- Un litige prud'hommal pour un montant de 12 000 €.
- Une provision pour impôts pour risque de restitution sur le déficit d'une filiales pour 86 089 €.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	209 803	4 081	205 722
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 638 925	2 638 925	
Créances diverses	987 281	987 281	
Charges constatées d'avance	112 594	112 594	
	3 948 603	3 742 881	205 722

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	857	857		
Emprunts bancaires (1)	1 753 331	662 973	1 090 358	
Emprunts & dettes financières divers (2)	401 355	222 945	178 409	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 081 424	6 916 075		165 349
Dettes diverses	380 231	380 231		
Produits constatés d'avance	28 577	28 577		
	9 645 773	8 211 657	1 268 767	165 349

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *857*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *415 982*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *880 169*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *165 299*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	27 820 778	25 905 729
- Drive	21 267 191	19 726 288
- Station-service	9 950 278	9 953 491
- Sandwicherie	-	24 345
	59 038 247	55 609 853

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	6
Agents de maîtrise	14
Employés	163
	183

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Subvention ADVENIR bornes de recharge véhicules électriques	-	10 800
Pénalités et amendes non déductibles	133	-
Cession d'immobilisations financières	906	-
	1 039	10 800

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	165 349
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	165 349
	330 698

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales S.A.R.L CHARPI et S.C.I. LE TUILIPIER.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	279 807
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 73 958
	204 849

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	156 713
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	164 656

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 1 753 331 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	245 806	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 28.94 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ241 000

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Néant

Entreprises liées

	S.C.I. LE TULIPIER	S.A.R.L. CHARPI
Participations	152 449	150 000
Clients et comptes rattachés	-	159 933
Autres créances d'exploitation	813	-
Créances diverses	1 402	656 253
Emprunts et dettes financières divers	136 145	27 932
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 987	1 472
Produits de participation	99 800	-
Autres produits financiers	-	10 256
Intérêts et charges assimilées	1 012	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. LE TULIPIER 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	S.A.R.L. CHARPI 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 520 366 824
Capital	7 622	50 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	14 463	426 771
Quote-part du capital détenu	99.80 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	-	656 253
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	146 488	1 607 959
Résultat du dernier exercice clos	108 665	- 344 355
Dividendes encaissés	99 800	-
Date du dernier exercice clos	30/04/2023	30/04/2023

Société établissant des comptes consolidés

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 27 avril 2023, la société MGP2E devient l'actionnaire majoritaire de la société FONDIS.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 15 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 15 ans
- Agencements divers : 8 à 12 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 510 actions de 122 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	306 220			306 220
Primes d'émission, de fusion, ...	315 464			315 464
Réserves	6 052 461	494 156		6 546 618
Résultat de l'exercice N-1	795 356		795 356	
Résultat de l'exercice N		977 386		977 386
	7 469 502	1 471 542	795 356	8 145 688

Fonds commercial et Droit au bail

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 25/02/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « articles de télévision-image-son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
	S/ total Droit au bail	*88 825*
Fonds commercial Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds commercial Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Fonds commercial « Pâtisserie aux délices des beaux-arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
Fonds commercial « Cordonnerie Rodrigues »	Acquisition le 08/03/2021	20 000
	S/ total Fonds commercial	*494 768*
		583 593

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	645 594	1 808		647 402
Immobilisations corporelles	13 214 998	684 123	4 092	13 895 030
Immobilisations financières - titres	946 304	25 931	906	971 329
Immobilisations financières - créances	267 861	5 214	63 272	209 803
	15 074 758	717 076	68 270	15 723 564

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	60 527	1 103		61 629
Immobilisations corporelles	6 875 314	718 793	4 092	7 590 015
	6 935 840	719 895	4 092	7 651 644

Dont dotation :	- *Linéaire*	*677 409*	
	- *Dégressive*	*42 486*	
	- *Exceptionnelle*	-	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	126 386	143 573	38 386	231 573
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	126 386	143 573	38 386	231 573

Dont dotation :	- *Exploitation*	*57 484*	*38 386*
	- *Financier*	-	-
	- *Exceptionnel*	*86 089*	-

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	38 386
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 88 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 45 484 €.
- Un litige prud'hommal pour un montant de 12 000 €.
- Une provision pour impôts pour risque de restitution sur le déficit d'une filiales pour 86 089 €.

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	209 803	4 081	205 722
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 638 925	2 638 925	
Créances diverses	987 281	987 281	
Charges constatées d'avance	112 594	112 594	
	3 948 603	3 742 881	205 722

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	857	857		
Emprunts bancaires (1)	1 753 331	662 973	1 090 358	
Emprunts & dettes financières divers (2)	401 355	222 945	178 409	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 081 424	6 916 075		165 349
Dettes diverses	380 231	380 231		
Produits constatés d'avance	28 577	28 577		
	9 645 773	8 211 657	1 268 767	165 349

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*857*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	*415 982*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	*880 169*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	*165 299*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	27 820 778	25 905 729
- Drive	21 267 191	19 726 288
- Station-service	9 950 278	9 953 491
- Sandwicherie	-	24 345
	59 038 247	55 609 853

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	6
Agents de maîtrise	14
Employés	163
	183

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Subvention ADVENIR bornes de recharge véhicules électriques	-	10 800
Pénalités et amendes non déductibles	133	-
Cession d'immobilisations financières	906	-
	1 039	10 800

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	165 349
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	165 349
	330 698

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales S.A.R.L CHARPI et S.C.I. LE TUILIPIER.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	279 807
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 73 958
	204 849

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	156 713
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	164 656

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 1 753 331 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	245 806	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 28.94 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ241 000

DocuSign Envelope ID: 5ED8DF24-EB7E-4DF1-BFB8-4C6AADCD1B69

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Néant

Entreprises liées

	S.C.I. LE TULIPIER	S.A.R.L. CHARPI
Participations	152 449	150 000
Clients et comptes rattachés	-	159 933
Autres créances d'exploitation	813	-
Créances diverses	1 402	656 253
Emprunts et dettes financières divers	136 145	27 932
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 987	1 472
Produits de participation	99 800	-
Autres produits financiers	-	10 256
Intérêts et charges assimilées	1 012	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. LE TULIPIER 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	S.A.R.L. CHARPI 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 520 366 824
Capital	7 622	50 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	14 463	426 771
Quote-part du capital détenu	99.80 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	-	656 253
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	146 488	1 607 959
Résultat du dernier exercice clos	108 665	- 344 355
Dividendes encaissés	99 800	-
Date du dernier exercice clos	30/04/2023	30/04/2023

Société établissant des comptes consolidés

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

6B253E0D112540A...